

CREATION DE LA ZAC DU PLESSIS

VILLE DE SAINT NAZAIRE (44)

ANNEE	OPERATION	MAITRE D'OUVRAGE	PARTENAIRE
Étude : 2008-2009 Travaux : 2010 à ...	Création d'une zone d'aménagement concerté du Plessis VRD - Paysage Coût des travaux estimés : 3 320 397,19 € HT	Silène Habitat (44)	Guillaume Sevin Paysages



LE PROJET :

Deux voies structurantes, d'une largeur de 5.50m, sont réalisées. L'une dans le prolongement de la rue Marot, à rejoindre la rue de la Berthauderie avec la création d'un double giratoire et l'autre, transversale partant de la rue des Sports à rejoindre la première voie structurante. Ces deux voies seront accompagnées d'un cheminement piéton et de places de stationnement longitudinales.

Des voies secondaires, aménagées en zone de rencontre, sont réalisées autour du parc de paysagers mais aussi autour de l'élément incontournable de la zone : le Platane. Les voies font 4 à 5 mètres de large permettant d'assurer une vitesse réduite des automobilistes et une desserte des pompiers et du ramassage des ordures ménagères sans difficultés.

Le profil de voirie est étudié de façon à garantir l'**assainissement pluvial** de la chaussée, le réseau pluvial est également dimensionné et utilisé pour gérer les retentions d'eaux par un système de tranchée drainante.

Les équipements techniques sont intégrés discrètement dans le site, au sein d'espaces paysagers (bassin de rétention des eaux pluviales) et au sein des futures bâtiments (transformateur).

PRESENTATION : La ZAC « Le Plessis » se situe au Nord-est du centre ville, sur 4 ha environ, dans le quartier Berthauderie, à l'emplacement de l'ancien stade de Rugby du Plessis permet la création d'une zone d'aménagement concerté destinée à l'habitat.

La zone sera répartie en 8 îlots : les uns destinés à l'habitat individuel (60 logements) et les autres à l'habitat collectif (300 logements). Des activités commerciales et de services sont envisagés en pied de ces immeubles d'habitations.

ENJEUX :

Le projet s'appuie sur les éléments suivants :

- Une organisation urbaine reposant sur la mixité des formes bâties et l'implantation de quelques commerces et services au rez-de-chaussée des immeubles.
- Un espace public important ouvert sur les quartiers adjacents.
- Un traitement paysager basé d'une part sur l'existant et d'autre part sur la réalisation d'espaces verts et de plantations.
- Des accès au site prévus principalement par la rue Danton et une desserte interne s'organisant autour d'une voie structurante (mail planté), assurant une liaison entre l'avenue des Sports et la rue de la Berthauderie.
- Des aménagements, notamment en matière de sécurité, tels que le double giratoire sur la rue de la Berthauderie sont envisagés en lien avec les effets induits que génère l'opération du Plessis.
- Une desserte de la zone par l'ensemble des réseaux. Une rétention des eaux pluviales est prévue sur la zone par la création d'un parc urbain. Le réseau d'assainissement desservira l'ensemble de la zone et se raccordera au réseau de la ville.

